

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la MAIRIE, le :

Mardi 28 mars 2023 à 18 h 30

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1) COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – COMPTE DE GESTION 2022
 - Compte administratif 2022 (Annexe 1)
 - Compte de gestion 2022 (Annexe 2)
 - Bois (Annexe 3)

- 2) BUDGET 2023
 - Affectation des résultats 2022 sur 2023 (Annexe 4)
 - Section de fonctionnement dépenses (Annexe 5)
 - Section de fonctionnement recettes (Annexe 6)
 - Section d'investissement (Annexe 7)
 - Budget bois (Annexe 8)
 - Vote des taux de fiscalité directe locale 2023

- 3) DETERMINATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS (Annexe 9)

- 4) MODIFICATION STATUTAIRE DE LA CCVM : réseaux de chaleur d'intérêt communautaire (Annexe 10)

- 5) CONVENTION tripartite avec le Département du Doubs et le Collège pour l'utilisation du gymnase (Annexe 11)

- 6) ECHANGE DE TERRAIN au lieu-dit Le Montot entre la commune et M et Mme Denis MICHEL (Annexe 12)

- 7) CESSION GARAGE Rue de Verdun à M DI PASQUALE/Mme PETIT (Annexe 13)

- 8) QUESTIONS DIVERSES

Fait à Villers Le Lac, le 21 mars 2023.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

